



Commune de Touvre

Principaux enjeux

L'Atlas fait apparaître pour la commune de Touvre l'importance du réseau Natura 2000 par les réservoirs de Trame verte et bleue. Précisément, le milieu arboré est surtout concentré dans la moitié est, illustrée par la forêt de Bois Blanc, un réservoir de biodiversité concentrant de nombreuses espèces communes à plus rares, dont des rapaces. Plus à l'ouest, les parcelles arborées font place à un milieu artificialisé où l'urbanisation épouse les voies de communication, enclavée de part et d'autre par des plaines de cultures où des haies résiduelles subsistent encore. La Trame bleue, représentée principalement par la Touvre, est surtout caractérisée par ses boisements alluviaux et la qualité de son eau, sa diversité ornithologique ayant diminué ces dernières décennies, notamment en hiver. Quant aux pelouses, elles illustrent parfaitement cette continuité en pas japonais qui permet aux espèces qui en dépendent de progresser vers le sud.

Propositions d'objectifs prioritaires

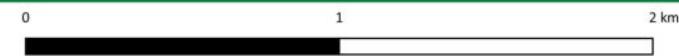
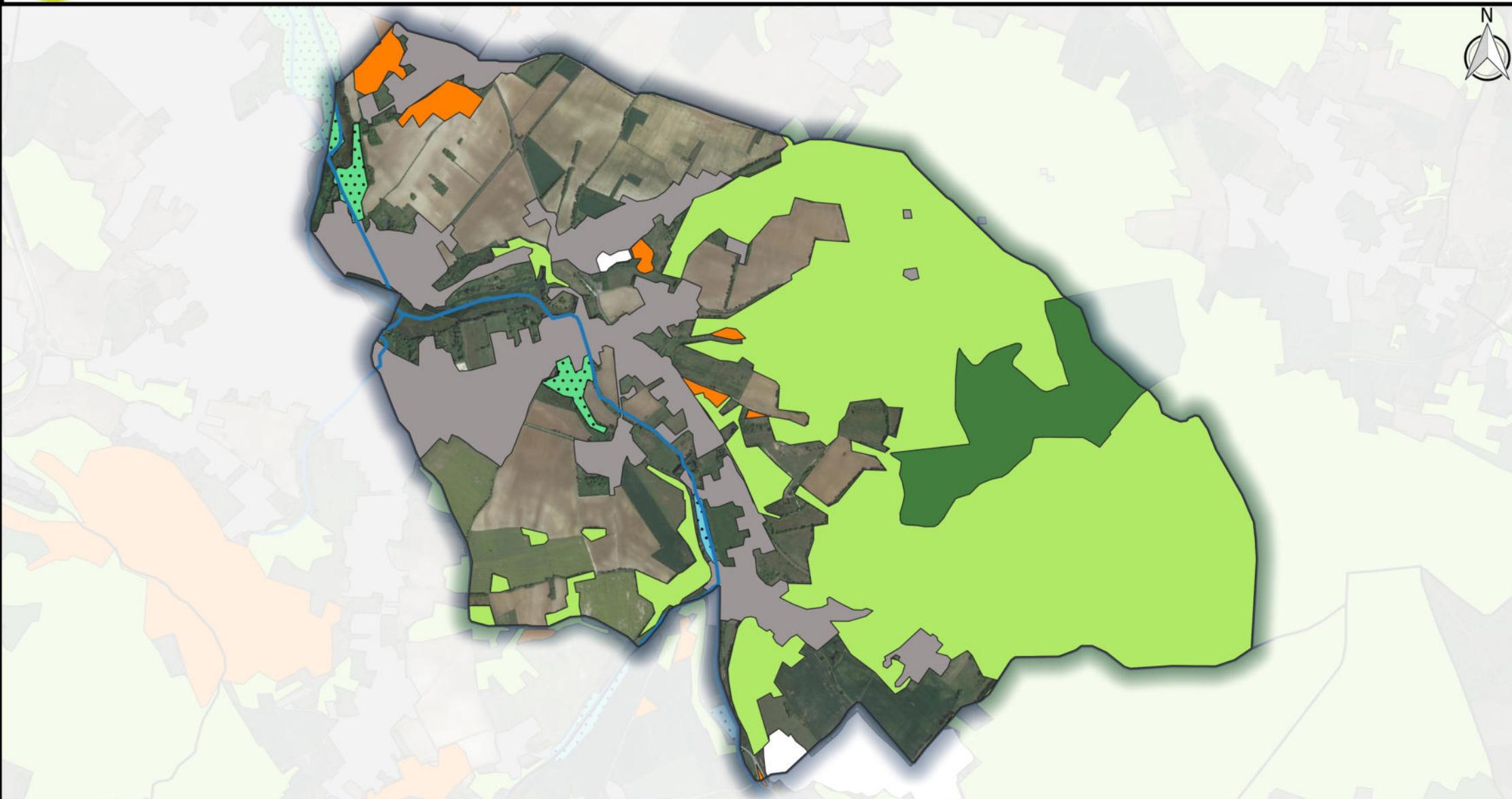
- Renforcer les linéaires de haies en contexte de grande culture
- Adapter la gestion des boisements aux espèces remarquables présentes
- Assurer une gestion adaptée aux pelouses calcaires
- Maintenir et renforcer les linéaires de végétation rivulaire herbacée et les herbiers aquatiques de la Touvre
- Limiter le dérangement des espèces, créer des zones de quiétude pour la faune sauvage
- Engager une politique d'incitation à une agriculture moins polluante

2ème résurgence de France, les sources de la Touvre constituent un espace naturel remarquable, riche d'herbiers aquatiques qui attirent de nombreux oiseaux ©Jean-Pierre Sardin



Cartographie des habitats

ABI GrandAngoulême - Commune de Touvre



- | | | | |
|-------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------|
| Limite communale | <i>Carrières et milieux rocheux</i> | <i>Milieux humides</i> | <i>Boisements</i> |
| Cours d'eau | Carrière | Bas-marais alcalin | Feuillus / mixtes |
| Pelouse calcicole | Falaise | Forêt alluviale | Résineux |
| Zone urbanisée | | Mégaphorbiaie | Lande |
| | | Milieux aquatiques stagnants | |
| | | Phragmitaie | |
| | | Prairie humide atlantique | |



 Limites communales

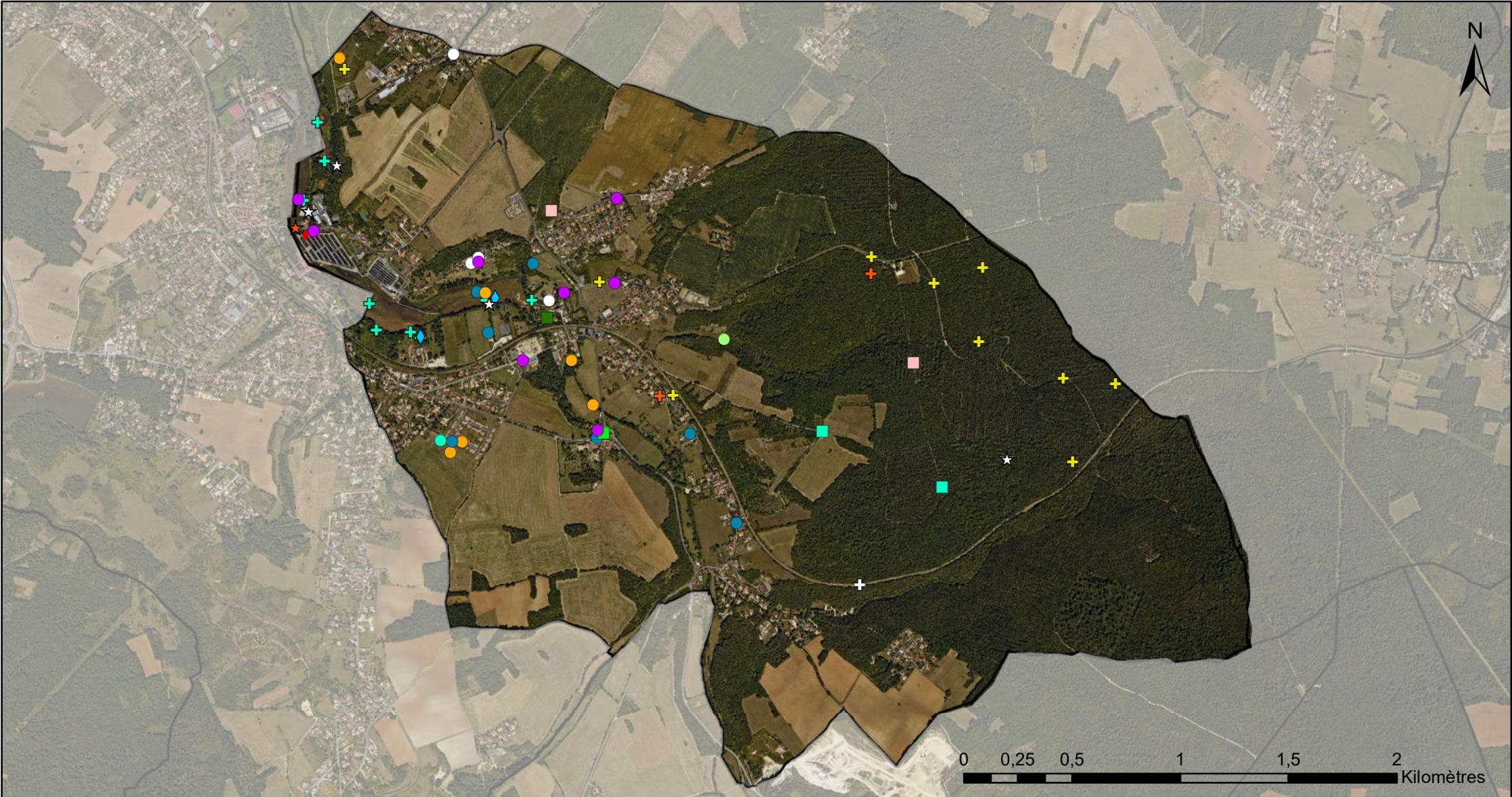
 Nerprun des rochers



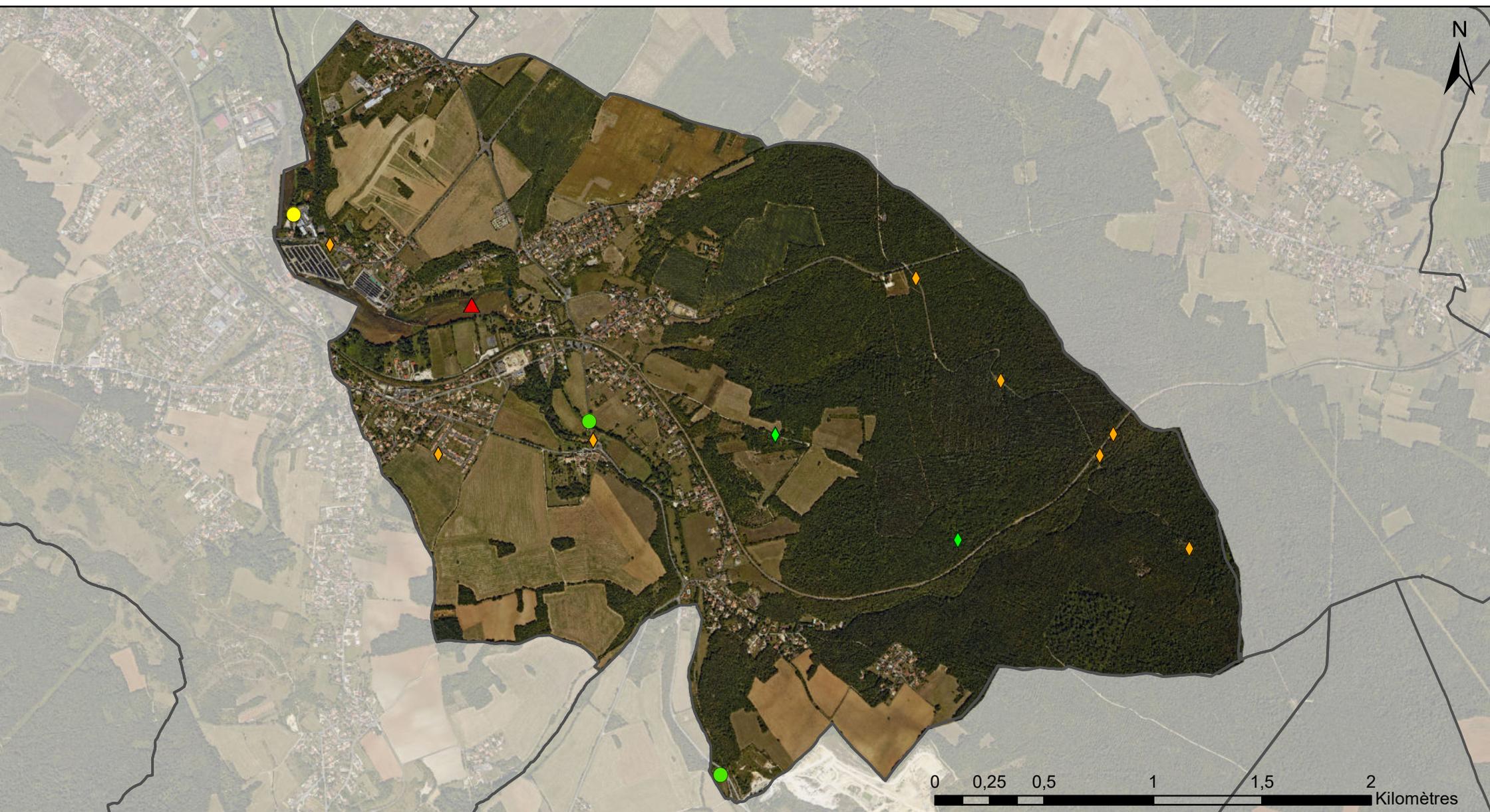


0 0,25 0,5 1 1,5 2 Kilomètres

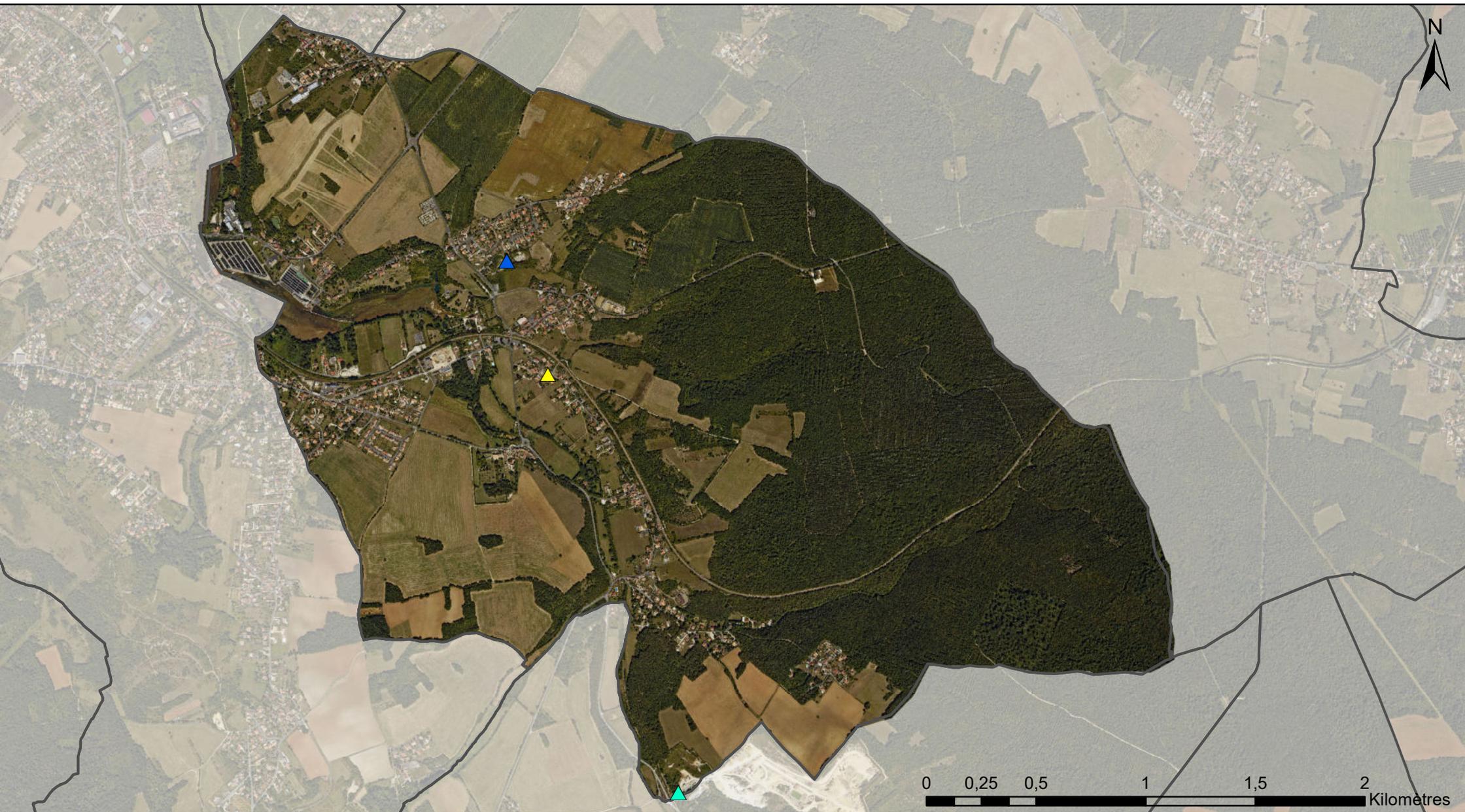
 Limites communales  Noctule de Leisler
 Pipistrelle commune



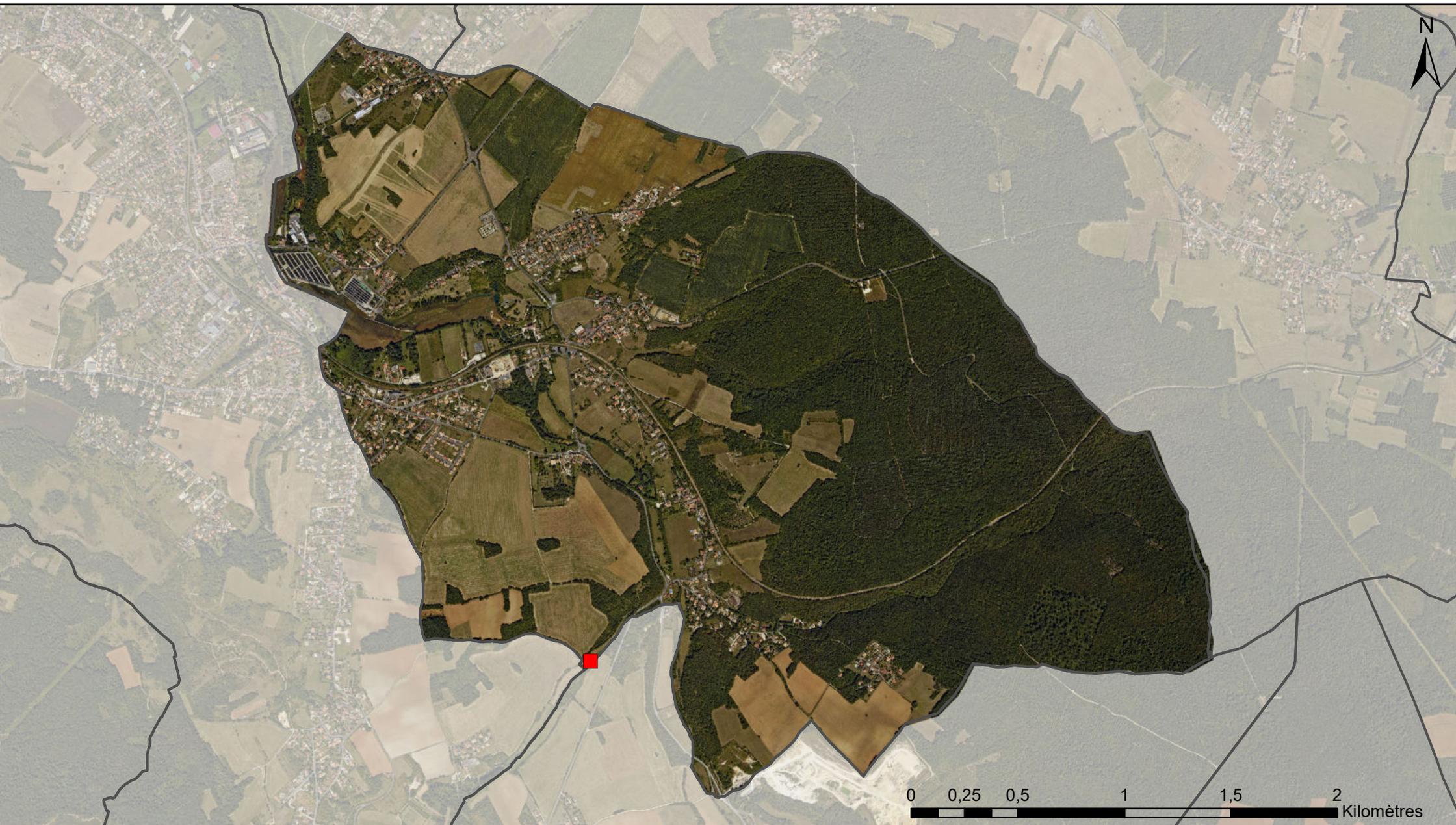
Limites communales	Chardonneret élégant	Busard Saint-Martin	Alouette lulu	Râle d'eau
Martin-pêcheur d'Europe	Verdier d'Europe	Grand Corbeau	Milan noir	Serin cini
Engoulevent d'Europe	Petit Gravelot	Pic épeichette	Moineau friquet	Tourterelle des bois
Linotte mélodieuse	Circaète Jean-le-Blanc	Pic noir	Bondrée apivore	



- | | | |
|--|--|---|
|  Limites communales |  Lézard à deux raies (L. vert occidental) |  Lézard des murailles |
|  Couleuvre verte et jaune |  Couleuvre vipérine |  Vipère aspic |



- Limites communales
- Grenouille agile
- Alyte accoucheur
- Rainette méridionale



 Limites communales  Agrion de Mercure



-  Limites communales
-  Azuré du serpolet
-  Azuré des cytises
-  Cuivré des marais